



Bulletin municipal

La commune de Dions soutient la production d'énergie renouvelable.



De nombreuses sources d'énergie renouvelable existent : hydroélectricité, éolien, solaire, mais toutes ne sont pas faciles à mobiliser sur notre territoire.

Une transition énergétique et des enjeux éducatifs.

Après avoir isolé l'école à l'aide de matériaux biosourcés en 2017 (isolation extérieure par liège non collé) la commune a fait installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école avec l'aide du collectif CITRE : Citoyens pour la Transition et Reconversion Energétique. Ce projet coopératif implique citoyens, collectivités, installateurs, associations et contribue à la transition énergétique sur le territoire tout en investissant dans l'économie locale. L'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école permet de produire de l'électricité (12.000 Kwh/an) revendue à EDF, mais aussi d'initier les enfants aux enjeux environnementaux liés à leur quotidien. Une sensibilisation a été réalisée à Dions en mars dernier auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2.

Une dynamique de proximité à partager

Citre
la coopérative

Devenir coopérateur est à la portée de tous. Chacun peut souscrire des parts de capital (50€ la part), puis ouvrir des comptes rémunérés de 0,9 à 3%.

Pour plus d'informations et vous engager avec CITRE-la coopérative, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie

ou contacter

CITRE-la coopérative : courriel : contact@citre-coop.com Tel : 07 83 50 59 75 Site internet www.citre-coop.com

Edito

Pour une fois, un bulletin plus léger. Pas de mauvaises nouvelles, mais un air de fête avec l'arrivée des beaux jours.

Vous trouverez inséré dans ce bulletin le programme des activités particulièrement riches et variées. Il faut en remercier les acteurs, association les Gar'dionsois, direction de la Guinguette, association des parents d'élèves, Jean-Pierre Brethon, la mairie n'étant pas en reste en programmant un concert et une pièce de théâtre qui vous raviront, je l'espère.

Un moment de gravité cependant : le 26 mai vous serez amené à élire les représentants de la France au Parlement européen. Les Dionsoises et les Dionsois sont des citoyens qui s'expriment. Je m'en réjouis et pourquoi ne-serions-nous pas la commune de France la plus citoyenne pour cette élection?. Nous vous attendrons le 26 mai 2019 de 8h à 18h au foyer place Brot.

Pendant les vacances de printemps un espace numérique de travail a été installé dans la classe des grands : tableau numérique interactif, postes de travail élèves, etc. Cet équipement leur permet de se familiariser avec ces nouveaux outils qui leur sont déjà familiers à travers les tablettes, les téléphones, etc, et laisse aux enseignants du temps libre pour



suivre au plus près chaque enfant. Au 1er septembre l'école élémentaire devient école primaire avec une classe de maternelle. Cet été, un dortoir sera aménagé pour

permettre l'accueil des tout petits dans de bonnes conditions.

Le maire, Jean Verdalle



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communiqué

cettefoisjevoté.eu

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.

C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi, les droits sociaux, le climat, l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

705 *



**NOMBRE DE REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

79 *



**NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

*

Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Pour plus d'informations sur les modalités de vote : www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

POUR EN SAVOIR PLUS : www.touteurope.eu



www.europedirectfrance.eu



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



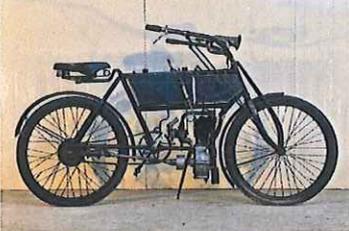
Le calendrier de vos sorties à Dions

Mercredi 8 mai – commémoration place de la mairie



À 11h—place de la mairie, commémoration de la victoire des alliés sur l'Allemagne hitlérienne. Avec la participation des enfants de l'école. Piquet d'honneur du 4ème régiment du matériel. Apéritif d'honneur foyer place Brot.

Mercredi 8 mai – randonnée de cyclomoteurs anciens



Randonnée de cyclomoteurs anciens de Dions à Dions en passant par Sommières..... Les cyclomoteurs et remorques stationneront pendant l'heure de déjeuner sur l'aire de Braune. Organisée par l'Amicale Moto Sud Classique.

Dimanche 9 juin à partir de 12h – Anniversaire de la Guinguette



Méchoui de taureau le midi. Concours de boules à la mêlée, jeux d'enfants, tombola. Paella géante le soir—Soirée dansante avec le groupe Happy Hours Organisé par La guinguette de Dions

Jeudi 13 juin à 21h – concert - place Brot — Titi Brethon—Pierre Cudny



Titi Brethon

Son dernier double album de chansons date de 2017 : « 10 octobre 2014, le ciel se déchaine. Des trombes d'eau s'abattent sur nos têtes. Et soudain une vague emporte tout sur son passage, dévastant mon studio et des années de travail. Que faire? Pleurer ? Se plaindre? Abdiquer? Février 2017. Je me remets au boulot ; c'est reparti. Alors....ça recommence. »

Des chansons qui nous parlent, pour avoir subi, nous aussi, cet évènement.

Il viendra les interpréter sur scène, et d'autres plus récentes, accompagné de Pol Amar à la guitare.

Organisé par la mairie de Dions

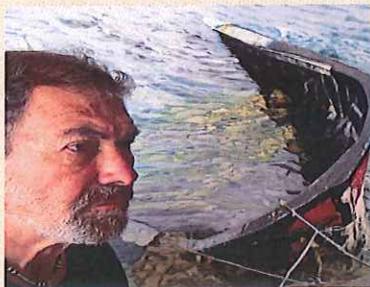


Pierre Cudny trio

Pierre a débuté la musique dans les années 1965 avec Raymond Roussel. En 1970, il décide de prendre la route avec sa guitare et passe quelques années en Hollande puis en Allemagne où il est le batteur du groupe rock "Port and Gifted". Il joue ensuite avec Peter Hammer, Klaus Brandel, Rippoff Raskolnikov. Aujourd'hui Dionsois, toujours actif dans sa musique bourrée d'énergie et de feeling Pierre a produit plusieurs albums: - Le tonnerre gronde... Moi, Dis moi comment. - Garde-moi ou laisse. - Assis sur ma Harley. - Comme une musique....

Pour ce concert il sera accompagné de Raymond Roussel et Jaco.

Vendredi 14 juin à 18h —vernissage Jean-Pierre Brethon



Jean-Pierre Brethon présente son travail de l'année dans son atelier Les moyens du bord, 5, rue des Ecoles.

Grand dessinateur, coloriste, son œuvre dévoile surtout une sensibilité particulière aux êtres, bien sûr, mais aussi à la nature, aux objets les plus dérisoires, un rayon de soleil suffisant pour les magnifier.

Vendredi 14 juin à 21h - Théâtre au Temple



Jalousies, jalousies de Marc Camoletti

par la troupe Acothéâtre

avec Christine Elissaieff– Nouet, Tina Rakotonirina,
Sabine Roussel, Edwidge Urbi, Alain Colas, Max
Duffault.

Mise en scène : Alain Colas

Décor : Patricia Guilloteau– Régie lumière : Lionel Gaye

Participation au chapeau

Organisé par la mairie de Dions

Une comédie de l'auteur de Boeing-Boeing : un agréable moment de légèreté qui, de rebondissement en rebondissement, vous tient en haleine jusqu'au coup de théâtre final



21 juin à partir de 20h – Fête de la musique—aire de Braune

Repas dansant avec DJ FLAW

Organisée par La guinguette de Dions



Vendredi 28 juin—kermesse de l'école—stade

Pour la plus grande joie des parents, grands-parents, amis, les enfants présenteront un spectacle de chansons et danses. Jeux—Boissons et buffet dînatoire

Organisée par l'Association des parents d'élèves de l'école de Dions



Samedi 6 juillet – fête taurine - manade du Bruel

Programme : déjeuner au pré, festival d'abrivado en pays avec la manade Lou Simbeu, apéritif, concert, paëlla, concours de boules, encierro au plan, apéritif musical, soirée DJ.

Organisé par l'association Les Gar'Dionnois



Samedi 13 juillet 20h – fête nationale—aire de Braune

Bal de la fête nationale avec le groupe corse STOND DI PACE

Organisée par La guinguette de Dions



Samedi 21 juillet à partir de 16h30 : grand loto repas d'été

Nombreux lots

Organisé par La guinguette de Dions



Jeudi 15 août à partir de 12h – aire de Braune

Méchoui de taureau le midi.

Concours de boules à la mêlée, jeux d'enfants, tombola.

Organisé par La guinguette de Dions

Restrictions de l'usage de l'eau



Suite à la consultation des membres du comité sécheresse, le 16 avril, et en prévision d'absence de pluies dans les prochains jours un arrêté concernant les usages de l'eau a été signé par M. le Préfet du Gard. Celui-ci met en vigilance les bassins versants des Gardons. Le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures et le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert sont interdits. De plus, des restrictions d'horaires pour l'arrosage sont mises en place. Sont interdits l'irrigation agricole et des jardins potagers entre 10h00 et 18h00. Pour l'arrosage domestique (pelouses, jardins d'agrément...), des terrains de golf, et des espaces sportifs, l'interdiction s'étend entre 8h00 et 20h00.

Il est demandé à chacun d'adopter un comportement écoresponsable, en utilisant l'eau de manière mesurée.

Place Brot, rénovée



CALINI CONSEIL IMMOBILIER

Centre Commercial Casino

Avenue Charles de Gaulle

30 190 LA CALMETTE

Tél : 04.66.63.11.31

Mail : lacalmette@calini.com



La Guinguette de Dions vous accueille

Route d'Uzès—30190 - Dions

Horaires : tous les jours de 7 h
à 15h et à partir de 19h

tél.: 04 66 53 19 93

ENTREPRISE
PARTENAIRE
DE LA VIE LOCALE

Carrière La Calmette

RD225 • 30190 LA CALMETTE

Bassin d'orage des Antiquailles

RN106 • 30000 NÎMES

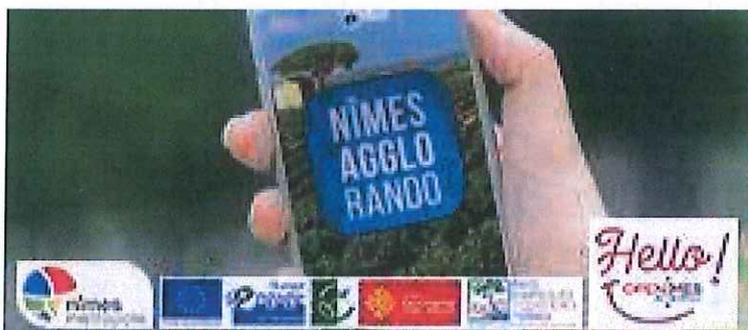
Tél. : 04 66 63 07 63 • www.lafarge.fr

 A member of
LafargeHolcim

 LAFARGE

Mise en valeur du patrimoine bâti et de nos ressources naturelles

Nîmes Agglo Rando, l'application qui connecte les randonneurs



L'application : Nîmes Agglo Rando ludique et interactive propose d'ores et déjà 15 boucles classées selon leur niveau, leur temps de réalisation et le nombre de kilomètres à parcourir... Une appli pensée pour les randonneurs sous forme de GPS amélioré.

Très simple d'utilisation et disponible sur tous les smartphones, l'application propose pour le moment 15 boucles. Parmi les options proposées, vous pouvez retrouver les manifestations du territoire, les endroits où manger et dormir. Vous pouvez également prendre des photos du territoire et les partager sur les réseaux sociaux.

Sur cette application vous trouverez très prochainement :

- Les itinéraires de chemins de randonnées.
- Les principaux points d'intérêt du village



- ◇ POI n°01 Présentation du village
- ◇ POI n°02 La Croix de mission, place de la mairie
- ◇ POI n°03 La maison des chauves-souris, place Brot
- ◇ POI n°04 Le Gardon et les forêts de berge
- ◇ POI n°05 : Le plateau du Grès
- ◇ POI n°06 Le moulin de Dions
- ◇ POI n°07 Le gouffre des Espéluques

Une signalisation a été mise en place pour les visiteurs qui sera complétée par des panneaux directionnels.

Une brochure, un film de quelques minutes et des plaques d'informations (chemin de la Regordane, croix de mission place de la mairie,...) viendront compléter l'information des visiteurs.

Alors n'attendez plus et ayez le réflexe de ces 3 mots : Nîmes Agglo Rando.

Dions a son école primaire

Arrêté en date du 2 avril 2019 :

Article 1 : à compter de la rentrée scolaire 2019, l'un des deux postes de l'école élémentaire de Dions est transformé en poste pré élémentaire.

Article 2 : à compter de la rentrée scolaire 2019, l'école élémentaire de Dions est transformé en école primaire.

Signé : l'Inspecteur d'Académie

Pluvial

Par délibération en date du 8 avril 2019 le conseil communautaire de Nîmes Métropole a décidé d'acquérir un terrain de 3 000 m² au bas du chemin de la Lauze en vue de la création d'un bassin de rétention destiné à lutter contre les phénomènes de ruissellement. Une première étape essentielle. La date de réalisation de l'ouvrage n'est pas encore fixée.

Dotations de l'Etat en diminution

Le ministère de l'intérieur a publié le 3 avril les subventions attribuées aux collectivités locales pour 2019 (DGF : dotations globales de fonctionnement). Pour Dions une nouvelle diminution comme pour 18 000 autres communes en France. Au total un recul de 17,9% en 5 ans des dotations de l'Etat à la commune .

Vigilance citoyenne

Plusieurs incidents sur la commune à déplorer ces derniers mois : un vol de véhicule, un cambriolage, plusieurs dégradations et incivilités enregistrés à la gendarmerie. Nous n'avons ni police municipale, ni moyen de vidéo-surveillance (trop onéreux). Soyez vigilant.

Bien d'autres incivilités et en particulier les décharges sauvages (sur le parking de l'aire de Braune des camions de gravats déchargés...!)

Réunion publique

Vendredi 14 juin à 18h30

Foyer—Place Brot : Derniers projets
Venez nombreux

Etat Civil

Décès : Respaud Antoinette, Anna, épouse Rouvier le 6 avril 2019

Bon Christophe Emile, le 7 avril 2019

Sincères condoléances aux familles endeuillées.

Naissance : Louise Anouk Shirine né le 20 mars 2019

Félicitations aux heureux parents